

SPORTCULTURE 21th

VECTEUR D'AMBITIONS CITOYENNES



Dans « périscolaire » le « péri » est devenu obsolète

Face à la démobilitation des enfants, orchestrée par des réseaux inopportunément dénommés « sociaux », nous devons, à partir d'une réelle symbiose entre les temps scolaires et périscolaires, créer les conditions qui vont permettre aux enfants du 21^{ème} de se construire eux-mêmes leur propre « art de vie ».

L'école hybride constitutive de cette symbiose trouve ses fondements dans des projets tels « Passeport pour Grandir » qui, au sein de chaque quartier, ambitionnent une transmission des valeurs et des savoirs bâtie sur une réelle synergie entre les enseignants, le personnel du périscolaire, les responsables des clubs de sports et des associations culturelles, les responsables des médiathèques et des maisons pour tous, ...

Lorsque Hannah Arendt parle des enfants du futur, elle met en exergue la confiance. Une confiance construite sur l'acquisition des savoirs mais également sur des qualités et des compétences « autres ». Ce qui amène le spécialiste des sciences de l'éducation, Yann Forestier, à poser la question « De quelles compétences parle-t-on ? »

Parmi ces compétences, « Sportculture 21th » affirme qu'il y a celles qui doivent être mises en œuvre dans le cadre du « périscolaire » en mettant en synergie les clubs de sport et les associations culturelles, au sein de nos quartiers et de nos villages.

Conscient de cette nécessité, Jacques Attali précise dans « Histoires et Avenirs de l'Éducation » : « *Sans école physique et sans tout l'environnement périscolaire, on ne produira que des êtres narcissiques, déloyaux et solitaires. Des enfants dont l'enfance se sera déroulée entre des parents et des écrans ne seront jamais pour la plupart des êtres humains épanouis ; et encore moins des citoyens responsables ; ils ne pourront pas développer toute leur créativité, qui n'est presque jamais une activité solitaire, ni locale, ni identitaire* ».

En mettant en synergie les qualités acquises dans les pratiques sportives, dans les pratiques culturelles et dans les établissements scolaires, l'action « Passeport pour Grandir » mise en œuvre par « Sportculture 21th » rend obsolète le « péri » du « périscolaire » et légitime l'approche « globalement scolaire » contenue dans les 6 articles du « **Manifeste des enfants du 21^{ème}** » accessible à la rubrique éponyme du site : <https://www.sportculture.net>

Jean-François Kahn

Jean-François Kahn qui est décédé le 22 janvier, avait été notre voisin de stand à la Comédie du livre de Montpellier en 2022.

Dans l'échange que nous avons eu avec lui autour de l'ouvrage « Sport-Culture-Education ; le déclic de l'art de vie des enfants », que nous présentions à cette occasion, il nous avait commenté le livre qu'il avait publié 25 ans auparavant et qui s'intitulait opportunément « *Et si on essayait autre chose* ».



Le Site « Sportculture 21th »

<https://www.sportculture.net>

Le portail « **A Propos** » permet d'accéder à la répartition, par secteurs d'activité des 6000 sympathisants qui reçoivent chaque mois la Lettre « Sportculture 21th » ainsi qu'à la répartition nationale des 20 ambadrices et ambassadeurs « Sportculture 21th ».

Le portail « **135 Lettres mensuelles** » permet d'accéder aux Lettres mensuelles, éditées depuis février 2013, regroupées par thèmes : Société, Aménagement, Management, Politique publique, Grands évènements, Éducation.

Le portail « **Interventions** » permet d'accéder à plusieurs conférences données dans le cadre de « Sportculture 21th » et d'en visionner quelques extraits.

Le portail « **Ouvrages Jp F** » permet d'accéder à plusieurs ouvrages écrits et édités dans le cadre de « Sportculture 21th » ainsi qu'à des ouvrages en tant que co-auteur.

Le portail « **Manifeste des enfants du 21^{ème}** » permet d'accéder à ce manifeste ainsi qu'au « Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives » et à plusieurs déclinaisons de terrain dont celles mises en œuvre sur Montpellier avec ses 10 points d'étapes - dernier le 29 avril 2024.

Le Pacte opérationnel ainsi que plusieurs de ses déclinaisons sont également accessibles sur le site national de l'« Observatoire des Zones Prioritaires » : <https://www.ozp.fr/spip.php?article23279>